F L O K K
Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 600 Euros
Siège social : 10, rue Waldeck Rochet
93300 AUBERVILLIERS
419 506 779 RCS BOBIGNY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DÉCISION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, l'Associée Unique décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à 141 290,39 euros :

- Affectation au report à nouveau	141 290,39 euros
- Report à nouveau antérieur	508 009,26 euros
- Soit un bénéfice distribuable de	649 299,65 euros
- Portant le total du report à nouveau à	649 299,65 euros

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

– Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant
– Exercice clos le 31 décembre 2023 : 300 000,00 euros, soit 600,00 euros par titre, dividendes éligibles à l'abattement de 40%
– Exercice clos le 31 décembre 2024 : Néant

Certifié conforme
La Gérance

FLOKK
Bâtiment 521
10 rue Waldeck Rochet
93300 Aubervilliers

PKF Arsilon

certifiés conformes à l'original



Comptes annuels

FLOKK Sarl

10 Rue Waldeck Rochet

93399 AUBERVILLIERS

Exercice clos le 31/12/2025

Actif

		Au 31/12/2025			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Dépré.	Montant net	Au 31/12/2024
	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
Actif immobilisé – Immobilisations incorporelles	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL				
Actif immobilisé – Immobilisations corporelles	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 795	3 795		
	Autres immobilisations corporelles	385 109	231 360	153 749	210 639
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL	**388 905**	**235 156**	**153 749**	**210 639**
Actif immobilisé – Immobilisations financières (2)	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	43 823		43 823	59 521
	TOTAL	**43 823**		**43 823**	**59 521**
	Total de l'actif immobilisé (III)	**432 729**	**235 156**	**197 572**	**270 161**
Actif circulant – Stocks et en-cours	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises	230 983	33 281	197 702	309 276
	TOTAL	**230 983**	**33 281**	**197 702**	**309 276**
Actif circulant – Créances (3)(4)	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances Clients et Comptes rattachés	1 944 523	62 500	1 882 023	1 598 856
	Autres créances	206 304		206 304	237 964
	Charges constatées d'avance	81 791		81 791	95 157
	Capital souscrit appelé, non versé				
	TOTAL	**2 232 619**	**62 500**	**2 170 119**	**1 931 979**
Actif circulant – VMP	Actions propres				
	Autres titres				
Actif circulant – Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	243 203		243 203	39 536
	TOTAL	**243 203**		**243 203**	**39 536**
	Total de l'actif circulant (IV)	**2 706 805**	**95 781**	**2 611 024**	**2 280 792**
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)				
	TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	**3 139 535**	**330 938**	**2 808 596**	**2 550 953**

Renvois :
(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an — 2 232 619
(3) Dont à moins d'un an
(4) Dont à plus d'un an — 69 472

Clause de réserve de propriété	Immobilisations	Stocks	Créances clients

Edité à partir de Loop V5.48.0

	Passif	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Capitaux propres	Capital (dont versé : 7 600)	7 600	7 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	760	760
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	22	22
	Report à nouveau	508 009	849 060
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	141 290	-341 050
	Situation nette avant répartition	657 682	516 391
	Subventions d'investissement	1 049	1 791
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	**658 731**	**518 182**
Aut. fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres (I bis)		
Provisions	Provisions pour risques	162 000	162 000
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)	**162 000**	**162 000**
Dettes (2)	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	490 134	829 472
	Emprunts et dettes financières diverses (1)		
	Instruments financiers à terme		
	Total des emprunts et dettes assimilées	***490 134***	***829 472***
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	824 518	411 452
	Dettes fiscales et sociales	601 570	551 438
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	25 415	52 476
	Produits constatés d'avance	46 226	25 930
	Total des dettes (III)	**1 987 865**	**1 870 770**
	Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)		
	TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV)	**2 808 596**	**2 550 953**
Renvois	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	(1) Dont emprunts participatifs		
	(2) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 987 865	1 870 770

Edité à partir de Loop V5.48.0

		France	Exportation	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises	9 764 586	778 944	10 543 531	10 671 790
	Production vendue : - Biens	73 424		71 964	
	- Services	71 140		71 140	90 944
	Montant net du chiffre d'affaires	**9 909 151**	**778 944**	**10 686 635**	**10 762 734**
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions			25 456	20 537
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			69 472	127 411
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			4 774	2 849
	Total des produits d'exploitation (I)			**10 786 339**	**10 913 532**
Charges d'exploitation	Achats de marchandises			7 414 612	7 704 116
	Variation de stocks			96 327	10 171
	Achats de matières premières et autres approvisionnements			30 326	40 546
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			1 420 504	1 625 902
	Impôts, taxes et versements assimilés			107 264	87 208
	Salaires			902 370	953 212
	Cotisations sociales			431 302	482 711
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			63 295	60 868
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			77 746	67 995
	Dotations aux provisions				162 000
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			69 316	27 991
	Total des charges d'exploitation (II)			**10 613 066**	**11 222 726**
	1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			**173 273**	**-309 193**
QP sur opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers	De participations (2)				
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)			2 134	4 526
	Autres intérêts et produits assimilés (2)			539	4 325
	Reprises sur dépréciations et provisions				
	Différences positives de change				
	Produits des cessions d'immobilisations financières				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des produits financiers (V)			**2 673**	**8 852**
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (3)			34 656	40 431
	Différences négatives de change				
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
	Total des charges financières (VI)			**34 656**	**40 431**
	2. RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			**-31 983**	**-31 579**
	3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)			**141 290**	**-340 773**

Edité à partir de Loop V5.48.0

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (4)	(VII)		742
Charges exceptionnelles (5)	(VIII)		1 019
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(VII - VIII)		-277
Participation des salariés aux résultats	(IX)		
Impôt sur les bénéfices	(X)		
Total des produits (I + III + V + VII)		10 789 013	10 923 126
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)		10 647 722	11 264 177
BÉNÉFICE OU PERTE		141 290	-341 050

Renvoi :

(1) Y compris
- redevances de crédit-bail mobilier
- redevances de crédit-bail immobilier

(2) Dont produits concernant les entités liées

(3) Dont intérêts concernant les entités liées

(4) Dont
- Produits afférents à des exercices antérieurs
- Incidence après impôt des corrections d'erreurs

(5) Dont
- Charges afférentes à des exercices antérieurs
- Incidence après impôt des corrections d'erreurs

Edité à partir de Loop V5.48.0

FLOKK SARL

Annexe aux comptes de l'exercice clos le 31/12/2025

PKF Arsilon Conseil - Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris Ile-de-France - SARL au capital de 14 503 100 €. Siège social : 3, rue d'Héliopolis - 75017 PARIS. RCS PARIS 913 046 835. TVA n° FR 03 913 046 835. SIRET 913 046 835 00264. Code APE 6920Z. PKF Arsilon Conseil est membre de PKF Global, le réseau des entités membres de PKF International Limited, dont chaque membre est une entité juridique distincte et indépendante vis-à-vis de laquelle aucune responsabilité ne saurait être recherchée pour une quelconque action ou inaction d'une autre entité membre ou société correspondante.

SM

Table des matières

1. Principes et méthodes comptables 3
   1.1. Principes généraux 3
   1.2. Changements comptables 3
   1.3. Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés 4
2. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 4
   2.1. Informations relatives à l'actif 4
      2.1.2. Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations 6
      2.1.3. Précisions sur les stocks et en-cours 11
      2.1.4. Dépréciations de l'actif circulant 11
      2.1.5. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice 12
   2.2. Informations relatives au passif 13
      2.2.2. Provisions 15
      2.2.3. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice 16
   2.3. Informations relatives au compte de résultat 16
      2.3.2. Précisions relatives à certains éléments 17
      2.3.3. Honoraires des commissaires aux comptes 17
3. Informations relatives à l'effectif 17

1. Principes et méthodes comptables

1.1. Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés en conformité avec les règles et méthodes découlant des textes légaux et règlementaires applicables en France.
Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables, à l'exception du changement de méthode comptable exposé ci-dessous,
- Indépendance des exercices,
Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
L'impact sur les principaux postes concernés par ce changement de règlementation est présenté ci-après.
L'entité ne déroge pas aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
L'exercice comptable s'est étendu sur 12 mois, du 01/01/2025 au 31/12/2025.
La première application du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers constitue un changement de méthode comptable au sens de l'article L123-17 du Code de commerce.
S'agissant d'un changement de règlementation comptable au sens de l'article 122-1 du PCG, il n'a pas à être justifié.

1.2. Changements comptables

L'exercice clos constitue le premier exercice d'application de ce règlement, obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025; il modifie la présentation des états financiers et introduit notamment une nouvelle définition du résultat exceptionnel, la suppression de la technique des transferts de charges ainsi qu'une mise à jour des modèles de bilan, de compte de résultat et d'annexe; conformément aux dispositions transitoires, seules les opérations de reclassement nécessaires à l'adaptation aux nouveaux modèles ont été réalisées, sans modification des comptes antérieurs au-delà de ces reclassements, et l'entité indique qu'aucune conséquence sur la situation financière ou le patrimoine n'est à signaler.

Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025:

- Au 31 décembre 2025, les pénalités et amendes sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation dans le compte 658200 et figurent au poste « Autres charges d'exploitation» pour 237€ alors qu'au 31 décembre 2024, ces charges étaient enregistrées dans le résultat exceptionnel pour 784€.
- Au 31 décembre 2025, les quote-part des subventions sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation dans le compte 747000 et figurent au poste « Subvention » pour 742€ alors qu'au 31 décembre 2024, ces charges étaient enregistrées dans le résultat exceptionnel pour 742€.
- Au 31 décembre 2025, les avantages en nature sont comptabilisés au crédit des charges de personnel dans le compte 649000 pour 34 489€ alors qu'au 31 décembre 2024, ils étaient enregistrés dans le compte de transfert de charges pour 45 567€.
- Au 31 décembre 2025, les éco-contributions sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation dans le compte 708800 pour 71 964€ alors qu'au 31 décembre 2024, elles étaient enregistrées dans le compte de transfert de charges pour 54 354€.

1.3. Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

FLOKK AB
Vallgatan 1, box 294
S-571 23 SE-NASSJO
Suède

2. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1. Informations relatives à l'actif

2.1.1. Mouvements des postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée le cas échéant dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production.
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale.
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.
Les immobilisations sont amorties selon les méthodes suivantes :
Solutions informatiques : 1 à 3 ans en linéaire ;
Agencements de bureaux : 10 ans en linéaire ;
Agencements légers : 5 à 6,5 ans en linéaire ;
Mobiliers de magasin : 10 ans en linéaire ;
Matériels de bureau : 5 à 10 ans en linéaire ;
Matériels informatiques : 3 à 5 ans en linéaire ;
Mobiliers : 10 ans en linéaire ;

1. Tableau des immobilisations – Cadre général

	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations**	**Diminutions**	**Montant brut à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	382 501	6 404	-	388 905
Immobilisations financières	59 521	1 449	17 147	43 823
TOTAL	**442 022**	**7 854**	**17 147**	**432 729**

2. Tableau des amortissements – Cadre général

	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations : dotations de l'exercice**	**Diminutions**	**Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	171 861	63 295	-	235 156
Immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL	**171 861**	**63 295**	**-**	**235 156**

3. Tableau des dépréciations

	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	**Augmentations : Dotations de l'exercice**	**Diminutions : Reprises de l'exercice**	**Dépréciations à la clôture de l'exercice**
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks et en-cours	18 034	15 246	-	33 281
Créances	69 472	62 499	69 472	62 500
TOTAL	**87 507**	**77 746**	**69 472**	**95 781**

2.1.2. Précisions sur les postes d'immobilisations, amortissements et dépréciations

1. Tableau des immobilisations – Nature des augmentations

Augmentations de l'exercice		Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
TOTAL I		**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	2 922	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-

	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	3 482	-	-
	Mobilier	-	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II		**-**	**-**	**6 404**	**-**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	1 449	-	-
TOTAL III		**-**	**-**	**1 449**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**-**	**-**	**7 854**	**-**	**-**

2. Tableau des immobilisations – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		**Ventilation des diminutions**				
		Virements		**Sorties**		
		De poste à poste	**À destination de l'actif circulant**	**Cessions**	**Scissions**	**Mises hors service**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-

TOTAL I		**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-	-	-
	Mobilier	-	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-	-
TOTAL II		**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	17 147	-	-
TOTAL III		**-**	**-**	**17 147**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**-**	**-**	**17 147**	**-**	**-**

3. Tableau des amortissements – Nature des dotations

Dotations de l'exercice		**Ventilation des dotations**			
		Compléments liés à une réévaluation	**Sur éléments amortis selon mode linéaire**	**Sur éléments amortis selon autres mode**	**Dotations exceptionnelles**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-

	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-
TOTAL I		**-**	**-**	**-**	**-**
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	46 926	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	16 369	-	-
	Mobilier	-	-	-	-
	Cheptel	-	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-	-
TOTAL II		**-**	**63 295**	**-**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL III		**-**	**-**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**-**	**63 295**	**-**	**-**

4. Tableau des amortissements – Nature des diminutions

Diminutions de l'exercice		Ventilation des diminutions		
		Eléments transférés à l'actif circulant	**Eléments cédés**	**Eléments mis hors service**
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement	-	-	-
	Frais de développement	-	-	-
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-
	Droit au bail	-	-	-
	Fonds commercial	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles	-	-	-
	Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles	-	-	-
TOTAL I		**-**	**-**	**-**
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-
	Agencements et aménagements de terrains	-	-	-
	Constructions	-	-	-
	Constructions sur sol d'autrui	-	-	-
	Installations techniques, matériels et outillages industriels	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-
	Matériel de bureau et matériel informatique	-	-	-
	Mobilier	-	-	-
	Cheptel	-	-	-
	Emballages récupérables	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	-	-	-
TOTAL II		**-**	**-**	**-**
Immobilisations financières	Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
TOTAL III		**-**	**-**	**-**
TOTAL GENERAL (I+II+III)		**-**	**-**	**-**

2.1.3. Précisions sur les stocks et en-cours

Stocks de produits achetés

Les stocks sont évalués selon la méthode du « premier entré, premier sorti » (FIFO).
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat ainsi que les frais accessoires.
Les stocks de marchandises et de Demochairs (produits d'exposition ou ayant été prêtés) sont, le cas échéant, dépréciés selon la règle suivante :

- 30 % de la valeur si les articles sont en stock depuis plus de 2 ans ;
- 70 % de la valeur si les articles sont en stock depuis plus de 3 ans.

1. Tableau des stocks et en-cours

Postes [a]	**Au 31-12-2025**	**Au 31-12-2024**
Matières premières et autres approvisionnements	-	-
En-cours de production	-	-
Produits finis	-	-
Marchandises	230 983	327 310
TOTAL	**230 983**	**327 310**

2. Tableau des dépréciations des stocks et en-cours

Postes [a]	**Au 31-12-2025**	**Au 31-12-2024**
Matières premières et autres approvisionnements	-	-
En-cours de production	-	-
Produits finis	-	-
Marchandises	33 281	18 034
TOTAL	**33 281**	**18 034**

2.1.4. Dépréciations de l'actif circulant

Postes	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Créances clients et comptes rattachés	62 500	69 472
Autres créances	-	-
TOTAL	**62 500**	**69 472**

2.1.5. État des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances [a]	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	43 823	-	43 823
Créances de l'actif circulant	2 150 827	2 150 827	-
Charges constatées d'avance	81 791	81 791	-
TOTAL	**2 276 442**	**2 232 619**	**43 823**

2.2. Informations relatives au passif

2.2.1. Capitaux propres

1. Actions et parts sociales émises pendant l'exercice

	Nombre à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Nombre à la clôture de l'exercice
Actions / parts sociales	500	-	-	500

2. Nombre et valeur des actions / parts sociales par catégorie

	Nombre d'actions / parts sociales	Valeur nominale	Commentaires / Droits conférés
Actions ordinaires	500	15.2	-
Actions à droit de vote double	-	-	-
Actions à dividende prioritaire	-	-	-
Actions de priorité	-	-	-
Actions de jouissance	-	-	-
Autres	-	-	-
TOTAL	**500**		

3. Tableau de variation des capitaux propres

	Montant à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat de l'exercice antérieur	Distribution de dividendes	Augmentation de capital
Capital	7 600	-	-	-
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Ecarts de réévaluation	-	-	-	-
Ecart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	760	-	-	-
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	22	-	-	-
Report à nouveau	849 060	-341 050	-	-
Résultat de l'exercice	-341 050	341 050	-	-
Subventions d'investissement	1 791	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	**518 182**	**0**	**-**	**-**

	Réduction de capital	Résultat de l'exercice	Autres	Montant à la clôture de l'exercice
Capital	-	-	-	7 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Écart d'équivalence	-	-	-	-
Réserve légale	-	-	-	760
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-	-	-
Réserves réglementées	-	-	-	-
Autres réserves	-	-	-	22
Report à nouveau	-	-	-	508 009
Résultat de l'exercice	-	141 290	-	141 290
Subventions d'investissement	-	-	-742	1 049
Provisions réglementées	-	-	-	-
Total des capitaux propres	**-**	**141 290**	**-742**	**658 731**

2.2.2. Provisions

Rubriques	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
Provisions pour risques	**162 000**	**-**
dont provisions pour litiges	162 000	-
dont provisions pour garanties données aux clients	-	-
dont provisions pour amendes et pénalités	-	-
dont provisions pour pertes de change	-	-
dont provisions pour pertes sur contrats	-	-
Dont autres provisions pour risques	-	-
Provisions pour charges	**-**	**-**
dont engagements de retraite et avantages similaires	-	-
dont provisions pour restructurations	-	-
dont provisions pour impôts	-	-
dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires	-	-
dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions	-	-
dont provisions pour remise en état	-	-
Dont autres provisions pour charges	-	-
TOTAL	**162 000**	**-**

Rubriques	Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
	Utilisées	**Non-utilisées**	
Provisions pour risques	**-**	**-**	**162 000**
dont provisions pour litiges	-	-	162 000
dont provisions pour garanties données aux clients	-	-	-
dont provisions pour amendes et pénalités	-	-	-
dont provisions pour pertes de change	-	-	-
dont provisions pour pertes sur contrats	-	-	-
Dont autres provisions pour risques	-	-	-
Provisions pour charges	**-**	**-**	**-**
dont engagements de retraite et avantages similaires	-	-	-
dont provisions pour restructurations	-	-	-
dont provisions pour impôts	-	-	-
dont provisions pour renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires	-	-	-
dont provisions pour gros entretien ou grandes révisions	-	-	-
dont provisions pour remise en état	-	-	-
Dont autres provisions pour charges	-	-	-
TOTAL	**-**	**-**	**162 000**

La provision concerne des litiges entre la société et deux salariés. Elle est égale à 30% des montants des demandes des salariés, le pourcentage de provision retenu correspond à la politique de provision du groupe.

2.2.3. État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes[a]	Montant brut	Échéance à un an au plus	Échéance à plus d'un an et cinq ans au plus	Échéance à plus de cinq ans
Emprunts et dettes assimilées	490 134	490 134	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	824 518	824 518	-	-
Autres dettes	626 985	626 985	-	-
Produits constatés d'avance	46 226	46 226	-	-
TOTAL	**1 987 865**	**1 987 865**	**-**	**-**

2.3. Informations relatives au compte de résultat

2.3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

1. Ventilation par catégorie d'activité

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
Ventes de marchandises	10 543 531	10 671 790
Production vendue services	71 141	90 944
Autres produits – écocontribution	71 964	
TOTAL	**10 686 635**	**10 762 734**

2. Ventilation par marchés géographiques

	Au 31-12-2025	Au 31-12-2024
France	9 907 691	10 609 876
Exportations et livraisons intracommunautaires	778 944	152 858
TOTAL	**10 686 635**	**10 762 734**

2.3.2. Précisions relatives à certains éléments

1. Produits à recevoir et charges à payer au titre de l'exercice

Produits à recevoir	Montants
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
TOTAL	**-**

Charges à payer	Montants
FNP exploitation	36 673
Provision CP	56 656
Provision CS CP	29 097
FNP groupe	255 117
-	-
-	-
TOTAL	**377 543**

2.3.3. Honoraires des commissaires aux comptes

	2025
Honoraires afférents à la certification des comptes	8 663
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-
TOTAL	**8 663**

3. Informations relatives à l'effectif

Le nombre moyen de salariés employés au cours de l'exercice est de 11.

FLOKK

SARL au capital de 7 600 €

Siège social : 10 rue Waldeck Rochet
93300 Aubervilliers

R.C.S BOBIGNY 419 506 779

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2025

FLOKK

SARL au capital de 7 600 €

Siège social : 10 rue Waldeck Rochet

93300 AUBERVILLIERS

R.C.S BOBIGNY 419 506 779

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31 décembre 2025

À l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par D*écisions de l'associé unique,* nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL FLOKK relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations
En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 juin 2026



Le Commissaire aux Comptes
Jean-François AVRIL